

Réf: Dossier N° : 002464

Avis de constitution

SOCIETE « camoser inter>>

Siège social: Abidjan, Abobo Gare, lot 422 Banco I, îlot 34,13 BP 1141

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 1er mars 2021 reçus par Me BOUA Georges Christia, et enregistrés au CEPICI le 1 avril 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale: « camoser inter» en abrégé«».

**Objet: importation exportation prestations de services DIVERS
Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet**

Capital social: 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, Abobo Gare, lot 422 Banco I, îlot 34,13 BP 1141

GÉRANT: CAMARA MOHAMED

RCCM: n°CI-ABJ-03-2021-B13-01868 du 03/06/2021 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°12093/GTCA/RC/2021 du 03/06/2021

Pour Avis

Le CEPICI

